

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2023

---

RELATIVE AU RÉGIME JURIDIQUE DES ACTIONS DE GROUPE - (N° 639)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL38

présenté par

Mme Vichnievsky, rapporteure et M. Gosselin, rapporteur

-----

### ARTICLE 5

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la réécriture de la proposition de loi.